#SÉANCE ORDINAIRE DU 2 mars 2026

Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en séance ordinaire ce 2 mars 2026 à 19 heures à la caserne.

Sont présents : Martin Bourassa, Kathy Auger, Sylvio Larose, Yvan Fecteau, Sylvie Gingras et Carole Comtois conseillers formant quorum sous la présidence de Jean Bernier, maire.

Assiste également à la séance : Viviana Magazzu, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Jean Bernier, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
1.1 Séance ordinaire du 2 mars 2026

2. Mot de Bienvenue
2.1 Mot du maire

3. Ordre du jour
3.1 Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption et dispense de lecture
4.1 procès-verbal du 2 février 2026

5. Suivis :
5.1 suivis des comités, eau et loisirs

6. Période de questions

7. Administration générale
7.1 Mandat à LNA pour de l'accompagnement
7.2 Fonds régions et ruralité - Volet 4 – Demande d'aide financière – Entente intermunicipale relative à la fourniture de services de gestion documentaire

8. Administration financière
8.1 Conditions de travail des employés municipaux
8.2 Traitement des élus municipaux
8.3 Emprunt temporaire au fonds de roulement
8.4 Dépôt-Liste 2025 des contrats comportant une dépense de plus de 2 000$ conclu avec le même cocontractant
8.5 Dépôt de l'état des revenus et dépenses – février 2026
8.6 Présentation des comptes

9. Loisirs et culture
9.1 Autorisation- Grand Défi parcours Notos Trail pour le 13 juin 2026

10. Urbanisme

11. Comités municipaux
11.1 Nomination des membres du comité consultatif de gestion du Lac William

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée
13.1 Levée de la séance ordinaire du 2 mars 2026

2026-03-42 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Kathy Auger et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un suivi de comité RH et l'ajout du

point 11.2 Achat de la station de lavage avec Solotution Ozéro. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2026-03-43 **Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Sylvio Larose et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Première période de questions

Le maire invite les 25 personnes présentes à la période de questions.

2026-02-44 **Mandat à LNA**

Il est proposé par Sylvio Larose et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme LNA en support professionnel en hydrogéologie pour un montant d'environ 9 500.00 $ (taxes en sus) pour l'eau secteur Irlande et ancien hôpital. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2026-03-45 **Fonds régions et ruralité - Volet 4 – Demande d'aide Financière – Entente intermunicipale relative à l Fourniture de services de gestion documentaire**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Ferdinand reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet 4 - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable et les organismes municipaux d'Inverness, Laurierville, Notre-Dame-de-Lourdes, Plessisville, Princeville, Sainte-Sophie-D'Halifax, Saint-Ferdinand, Saint-Pierre-Baptiste et de Villeroy désirent présenter un projet de bonification de l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services de gestion documentaire dans le cadre du volet 4 - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil de la municipalité Saint-Ferdinand s'engage à participer au projet d''entente intermunicipale relative à la fourniture de services de gestion documentaire;

QUE le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

QUE le conseil nomme la MRC de L'Érable, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

QUE le conseil désigne la directrice générale, Viviana Magazzu, pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, le maire n'ayant pas voté, À la séance du conseil du 2 mars 2026

2026-03-46 **Conditions de travail des employés municipaux**

Il est proposé par Yvan Fecteau et résolu d'accorder une augmentation de salaire de 3% aux employés municipaux incluant les cadres rétroactivement au 1er janvier 2026, sauf exception pour ceux dont les conditions de travail le prévoient autrement. Adopté à l'unanimité, le maire ayant voté.

Traitement des élus municipaux

Tous les élus ont refusé une augmentation salariale.

2026-03-47 **Emprunt temporaire au fonds de roulement**

Il est proposé par Kathy Auger et résolu que la municipalité emprunte à son fonds de roulement la somme de 230 000 $ en attendant la perception des revenus de taxes et remboursable d'ici six mois. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Dépôt de l'état des revenus et dépenses de décembre 2025

La greffière-trésorière fait le dépôt de l'état des revenus et dépenses de février 2026.

2026-03-48 **Présentation des comptes**

Il est proposé par Yvan Fecteau et résolu de payer les comptes du mois de factures de 2025 et février 2026 tels que présentés pour un montant de 666 833.36 $. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Autorisation- Grand Défi parcours Notos Trail pour le 13 juin 2026

Les élus sont en faveur de cette autorisation.

2026-03-49 **Nomination des membres du comité consultatif de gestion du Lac William**

Il est proposé par Carole Comtois et résolu à l'unanimité d'approuver les nominations suivantes: Carole Comtois et Sylvie Gigras représentants la Municipalité, Jean Gagné et Marc Côté pour l'association du Lac William et Marie-Claude Laroche, Stéphane Gendron et Stéphane Lemoine représentants les citoyens. Cette nomination est faite pour une période de 2 ans. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2026-03-50 **Mandat à Ozéro Solution**

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de procéder à l'achat d'une station de lavage à bateau de Ozéro Solution. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Deuxième période de questions

Le maire invite les 25 personnes présentes à la 2e période de questions.

2026-03-51 **Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvio Larose et résolu que la présente séance ordinaire soit levée à 20h42 heures. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

_____	_____
Maire	Directrice générale et Greffière-trésorière

Je, Jean Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.